UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ESSAI

SUR

LE NÉO-CATHOLICISME ALLEMAND

(Deutschkatholicismus).

Cherchez, et vous trouverez.
(Év. selon S. Matthieu, VII, 7.)

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le 22 mai 1867, à 4 heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

ALFRED SCHALLER,

DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES (HAUT-RHIN).

STRASBOURG,
TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.
1867.

A MES PARENTS.

Reconnaissance éternelle.

A. SCHALLER.

A MON AMI

ERNEST OTT.

A MONSIEUR GEORGES RAU,

NÉGOCIANT A ROUEN.

A. SCHALLER.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻,
RICHARD,
REUSS ✻,
SCHMIDT,
COLANI,
LICHTENBERGER,
} Professeurs de la Faculté.

M. SCHMIDT, Président de la soutenance.

MM. SCHMIDT,
REUSS ✻,
LICHTENBERGER,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

OUVRAGES CONSULTÉS.

1 F. L. Baur. Kirchengeschichte des XIX^ten Jahrhunderts. Tübingen 1862.
2 K. Hase. Handbuch der protest. Polemik gegen die röm.-kathol. Kirche. Leipzig 1865.
3 K. Hase. Kirchengeschichte. Leipzig 1867.
4 Stæudlin. Kirchengeschichte. Hanovre 1806.
5 A. Theiner. Die reformatorischen Bestrebungen in der kathol. Kirche, 2 vol. Altenburg 1845.
6 La commune catholique non romaine de Schneidemühl. Strasbourg 1845.
7 Offenes Glaubensbekenntniss der christl.-apostol.-katholischen Gemeinde zu Schneidemühl. 1844.
8 Joh. Ronge's Rechtfertigung. Leipzig 1845.
9 Ueber die Emancipation des Katholicismus von der römischen Dictatur, v. Fr. Baader. Nürnberg 1839.
10 Kostbare Reliquien, meist aus dem goldenen Zeitalter der römischen Hierarchie. Der deutschen Nation zur Schau gestellt, von Joh. Ronge. Landsberg 1845.
11 Die römische u. die deutsche Schule, v. J. Ronge. Dessau 1845.
12 Kirchentägliche Pericopen, v. Joh. Ronge. Dessau 1845.
13 Neue und doch alte Feinde, v. Joh. Ronge. Dessau 1845.
14 Das erste Concil der deutsch-katholischen Kirche, gehalten zu Leipzig. Leipzig 1845.
15 Die erste allgemeine Kirchenversammlung der deutsch-katholischen Kirche, abgehalten zu Leipzig, Ostern 1845, herausgegeben von Rob. Blum u. Franz Wigard. Leipzig 1845.
16 Glaubensbekenntniss, der nach dem Protest vom 15^ten Mai 1845 zu Berlin sich bildenden christkatholischen Kirche. Berlin 1845.
17 Die deutsch-katholische Frage in Kurhessen, von L. Friederich. Leipzig 1847.
18 Die XIV Artikel des badischen Ministeriums wider die Deutsch-Katholiken, beleuchtet von Joh. Ronge. Dessau 1846.

19 Die badische Gesetzgebung und die Deutsch-Katholiken, von J. Küchler. Heidelberg 1846.

20 Zweites Sendschreiben an alle christ-katholischen Gemeinden, mit Rücksicht auf die Versammlung zu Ravicz, von J. Czerski. Bromberg 1846.

21 Das Wesen der freien christlichen Kirche, von Joh. Ronge. Hamburg 1847.

22 Grundsätze und Bestimmungen der freien Kirche, v. Joh. Ronge. Strassburg 1850.

23 Ronge, seine Gegner und sein Verhältniss zur katholischen Kirche, beleuchtet von einem Unparteiischen. Leipzig 1845.

24 Vortrag in Betreff der Bildung einer deutsch-katholischen Gemeinde in Stuttgart, von Jos. Butterstein. Stuttgart 1845.

25 Bekenntnisse eines Freigewordenen, v. B. Giese. Altenburg 1846.

26 Die Mission der Deutsch-Katholiken, von G. Gervinus. Heidelberg 1845.

27 Baltzer's Amtentsagung, oder Gewissen und Willkühr. Stollberg 1847.

28 Der evangelische Glaube, vertheidigt gegen einige Angriffe Ronge's, von Dr Aug. Ebrard. Erlangen 1849.

29 Ein Hirt und eine Heerde, von einem evangelischen Geistlichen. Leipzig 1845.

30 Kampe. Geschichte des Deutsch-Katholicismus. 1851.

31 Die allgemeine christliche Kirche. Leipzig 1845.

ESSAI

SUR LE

NÉO-CATHOLICISME ALLEMAND

(Deutschcatholicismus).

AVANT-PROPOS.

Rien ne saurait se soustraire à l'influence toute puissante du temps. Il n'est pas, dans l'ordre physique, de monument qui ait pu échapper à ses atteintes; dans le domaine de l'intelligence cette proposition est tout aussi vraie : l'histoire consultée avec impartialité nous le dit tous les jours. C'est en vain qu'à grand renfort de prescriptions, de statuts, de codifications les hommes essaient de garantir des idées et croyances qu'ils croient infaillibles parce qu'elles sont de leur époque : une génération future modifie l'héritage sacré, et à son tour, la race suivante l'accommode selon ses idées, et l'esprit de son époque. Parfois ces investigations, ces remaniements ont pour cause et pour point de départ un principe sérieux, la recherche désintéressée de la vérité; alors les résultats acquis sont durables. Plus fréquemment ce sont des chimères nées dans des cerveaux creux, des utopies caressées par des intelligences maladives. Dans ce cas l'entreprise suit une route qui est, à peu d'exceptions près, uniformément la même :

au début, elle est soutenue par l'enthousiasme irréfléchi que les masses n'ont jamais marchandé; une fois aux prises avec l'expérience, qui montre la réalité telle qu'elle est, et non telle qu'on l'avait rêvée, le mouvement ralentit et finit par s'arrêter complétement, et la tentative succombe bien moins à l'oppression extérieure qu'à sa propre faiblesse.

C'est un de ces essais qui forme le sujet de notre travail; c'est une réforme qui doit le peu d'éclat qu'elle a pu jeter momentanément, plutôt à l'antique majesté des institutions, certes perfectibles qu'elle prétendit abolir en quelques semaines, qu'au nom de ceux qui l'ont conduite et aux principes qu'elle vint proclamer. Nous voudrions étudier l'une de ces tentatives réformatrices comme il en est tant parti du sein même du catholicisme, et comme il ne peut manquer d'en naître de nombreuses encore. Ce n'est nullement que ce mouvement ait une origine plus pure que ses prédécesseurs, ou que par des personnalités très-marquantes, des résultats sérieux, il se recommande spécialement à notre attention. Nous n'hésitons pas à avouer que notre attente a été maintes fois trompée, et que les déceptions ont été plus nombreuses que les découvertes d'un intérêt réel. Nous n'en croyons pas moins que le temps que nous avons consacré à ce travail n'a pas été entièrement perdu : il n'y a pas que les pages brillantes de l'histoire qui seules soient instructives, et ce n'est qu'en démasquant l'hypocrisie et le vice que l'on apprend à estimer la loyauté, le mérite et la vertu.

Notre étude sera aussi impartiale que possible : ce devoir nous est d'autant plus facile par l'éloignement où nous nous trouvons de l'époque qui vit naître le

néo-catholicisme allemand; cet éloignement nous met en garde contre un parti pris et contre toutes les passions auxquelles l'actualité des événements entraîne presque toujours. D'un autre côté, la non-réussite de ce mouvement pourrait sembler de nature à faciliter singulièrement, voire à nous imposer notre jugement; le succès est encore généralement la règle à laquelle les hommes croient devoir mesurer la valeur d'une entreprise. Nous nous sommes efforcé d'éviter également cet écueil. Si nos forces ou plutôt notre inexpérience de débutant nous ont trahi, nous accepterons volontiers ce reproche de la bouche d'autorités plus compétentes que la nôtre. A toutes les critiques nous ne nous permettrons d'opposer que la parfaite sincérité dont nous nous sommes fait une loi dans ce travail, durant lequel nous avons été plus d'une fois assailli par des doutes et dégoûté par de justes dédains. Nous venons donc moins prononcer un jugement que donner un exposé aussi clair que possible. Si le lecteur en tire les conclusions auxquelles nous sommes arrivé, nous serons heureux de voir dans cette adhésion une preuve de l'opportunité non absolument contestable de ce travail.

Le plan que nous suivrons est fort simple. Dans un court avant-propos nous rappellerons en quelques mots les tendances réformatrices qui, depuis l'œuvre des Luther et des Calvin, se sont fait jour dans l'Église catholique même. Sans nous prononcer sur leur valeur respective, nous dirons pourtant que le néo-catholicisme allemand n'occupe pas dans leur nombre une place éminente; après une période d'éclat relativement courte il s'est enseveli dans un silence si profond que c'est à peine si la génération actuelle connaît et le nom de ce

mouvement et celui de l'un de ses principaux promoteurs. Dans une première partie nous esquisserons la partie historique, à notre avis des moins attrayantes; dans la deuxième nous nous attacherons à rechercher les causes de l'avortement si rapide d'un mouvement qui, parti d'un principe juste, se produisit avec des chances de succès plus apparentes il est vrai que réelles, rallia de nombreux partisans et succomba moins à l'opposition de Rome ou des gouvernements qu'à sa propre faiblesse et à son manque de vitalité.

INTRODUCTION.

Le principal, peut-être le seul but du concile de Trente fut de fixer le dogme de l'Église catholique romaine, de lui donner des fondements inébranlables et des limites qu'il ne franchirait jamais. Ce but a-t-il été atteint? Les barrières que l'on a cru poser à l'esprit d'innovation ou d'empiétement ont-elles résisté à toutes ses secousses? La formule *Anathema sit* qui termine les articles des vingt-cinq séances a-t-elle conservé sa puissance? Il faut répondre négativement à chacune de ces questions. Afin cependant de ne pas encourir le reproche d'émettre des assertions sans les appuyer par des faits, nous allons indiquer dans l'histoire de l'Église catholique des trois derniers siècles les faits qui nous semblent les plus propres à confirmer la proposition que nous venons d'affirmer.

Déjà Paul III (1534-1549) avait manifesté des tendances réformatrices incontestables par le choix des cardinaux dont il s'entoura et auxquels il confia le projet d'une réformation. Si celle-ci ne réussit point, la faute en est en partie aux protestants, qui crurent devoir la repousser, ne voulant y voir qu'une concession. De même dans le clergé inférieur nous découvrons à chaque instant des essais d'insurrection contre le principe autoritaire. Le professeur de Salamanque, Louis de Léon († 1591), paya les doutes qu'il émit sur l'infaillibilité de la Vulgate, de cinq années de réclusion dans les cachots de l'inquisition. On connaît mieux encore les procédés de Richelieu contre Edmond Richer († 1631).

Mais c'est surtout le nom de Michel de Baj (Bajus, † 1589) qui mérite ici sa place. Ce savant qui, en 1563 et 1564, siégea au concile de Trente, peut à bon droit être regardé comme le précurseur du Jansénisme. S'inspirant des écrits de saint Augustin, dont il avait fait une étude approfondie, il en opposa avec énergie les principes sévères à la morale trop facile des Jésuites. Malgré toutes les attaques dont il fut l'objet, il conserva toute la considération dont il jouissait à l'Université de Louvain, et le roi d'Espagne le nomma même inquisiteur général dans les Pays-Bas. Sa doctrine de l'amour de Dieu se retrouve dans le Quiétisme.

Les papes se refusèrent sans cesse à toute transaction avec les protestants, de peur qu'une pareille démarche n'ait pour effet d'entraîner toute l'Église dans le mouvement de la réformation. Toutefois les esprits sincères ne se dissimulaient pas que Rome ne pouvait pas rester en arrière, et espéraient qu'au prix de quelques réformes indispensables l'on pourrait retrouver l'unité tant regrettée. G. Cassander († 1566) crut en avoir découvert le secret dans le principe de la justification par la foi et par les œuvres : il voulait maintenir la hiérarchie en la dégageant de ses principaux abus, notamment du célibat.

La première moitié du dix-septième siècle n'offre rien de très-saillant et qui doive entrer dans le cadre de cette étude rétrospective. C'est en France que nous trouvons dans le Jansénisme une nouvelle tentative de se soustraire à l'autorité sans appel de la papauté. L'*Augustinus* de l'évêque Jansénius d'Ypres († 1638) était dirigé contre le semi-pélagianisme des jésuites : il montrait comment notre esprit régénéré par la seule

grâce de Dieu est affranchi de l'esclavage des passions, ne peut plus pécher et a trouvé dans la soumission à Dieu la vraie liberté. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire du Jansénisme, et nous n'en dirons que ce qui est absolument nécessaire dans un travail de cette nature. Un ami de Jansénius, l'abbé de Saint-Cyran, en propagea les doctrines en France : elles eurent leurs plus illustres défenseurs dans les savants de Port-Royal. Après de nombreuses vicissitudes, toléré tour à tour et condamné par les papes, le Jansénisme fut définitivement proscrit par Clément XI et Louis XIV (1709). Les exilés trouvèrent en Hollande la liberté que leur pays leur refusa.

Le *Nouveau Testament en français avec des réflexions morales* du janséniste Pasch. Quesnel († 1719) n'eut pas plus de bonheur. Excité par les jésuites, Louis XIV en demanda la condamnation, et Clément XI en déclara dans la bulle *Unigenitus* cent et une propositions hérétiques, bien qu'il s'en rencontrât dans leur nombre plusieurs remontant aux pères de l'Église ou tirées de l'Écriture même (1713).

Si d'un côté Louis XIV opprimait ainsi toute tentative dirigée contre l'autorité et l'infaillibilité du pape, il ne montra pas moins de fermeté à soutenir les droits de l'Église gallicane vis-à-vis des prétentions de Rome. Bien que, pour se réconcilier avec Innocent XII, le roi ait consenti à rapporter les quatre propositions fondamentales de l'Église gallicane, elles ont néanmoins conservé leur autorité dans la conscience et l'esprit de la nation française.

Sans précisément donner à Rome de sérieuses inquiétudes, le Quiétisme n'en provoqua pas moins les

foudres. Le principal grief que les jésuites reprochaient à Molinos († 1696) n'était pas tant le repos, la paix en Dieu qu'il prêchait, mais bien plutôt son indifférence pour les œuvres. Quand Fénelon crut devoir défendre M^me^ Guyon († 1717), en voyant dans le mysticisme un culte de Dieu dans le cœur, il fallut, sur l'intercession de Bossuet, une bulle d'Innocent XII pour amener l'archevêque de Cambrai à se rétracter et à signaler à la communauté des fidèles le danger de ses erreurs (1699).

La suppression de l'ordre des jésuites par Clément XIV (16 août 1773) peut également prétendre à une place dans l'histoire de la conscience religieuse des nations.

Nous ne citerons que pour mémoire l'essai de Weisshaupt qui, dans son ordre des illuminés, crut réaliser la fusion de toutes les Églises existantes (1777), et nous passons à un mouvement réformateur plus sérieux. L'essai qui va nous occuper est d'autant plus intéressant que, contrairement aux autres, qui partaient d'individus isolés, il naquit dans la pensée d'un gouvernement. Ailleurs c'était l'État qui s'opposait aux tentatives individuelles; ici c'est la masse des individus, c'est le peuple qui fit un mauvais accueil aux innovations qui lui arrivaient des marches mêmes du trône.

En 1780 Joseph II prit le pouvoir en main : il s'attacha dès lors à convertir en réalités ses idées de jeune homme, pour la plupart vraies et généreuses. Mais les moyens qu'il employa paralysèrent toujours le progrès de ses réformes : dans son inexpérience il croyait pouvoir imposer ses modifications émancipatrices à un peuple entièrement élevé dans les vues romaines. Il

interdit la publication des arrêtés de Rome en Autriche sans son consentement préalable, abolit la juridiction ecclésiastique des nonces du pape, défendit aux évêques d'en appeler à Rome ou de prêter serment au pape. De nombreux couvents furent supprimés et leurs biens sécularisés. Il créa des séminaires pour perfectionner l'instruction du clergé, restreignit le nombre des processions et pèlerinages, proposa l'emploi de la langue nationale dans le culte etc. etc. Mais toutes ces mesures étaient introduites trop brusquement, et notamment la suppression des écoles des couvents souleva les Pays-Bas autrichiens contre l'autorité impériale. Joseph II mourut en 1790, et ce qui était resté de toute son œuvre disparut avec lui.

Pendant son règne s'élevèrent plusieurs voix pour protester, toujours sans succès il est vrai, contre les prétentions de Rome. Ainsi *Nicolas de Hontheim*, évêque de Trèves († 1790), se fit le savant défenseur de l'indépendance de l'Église nationale vis-à-vis du pape. Bien qu'en 1778 il ait cédé à la force et désavoué les propositions émises dans son *De statu Ecc. et legitima potestate Rom. pontificis ad reuniendos dissidentes* (1764), le résultat de ses recherches ne fut pas perdu ni même affaibli.

D'autre part la création d'une nonciature à Munich et la crainte d'en subir la pression décida les archevêques de Mayence, Trèves, Cologne et Salzbourg à se réunir en congrès à Ems (1786). Ils y élevèrent des protestations contre le serment à prêter aux papes par les évêques, contre la juridiction des nonces; demandèrent une diminution dans les impôts des annates et du pallium, la révision du concordat d'Aschaffenbourg etc.

L'entreprise échoua contre l'opposition des évêques, qui crurent que le congrès ne visait qu'à l'extension du pouvoir des archevêques et préférèrent relever d'une autorité étrangère dont ils savaient mieux se concilier les faveurs. Les archevêques eux-mêmes, effrayés par la Révolution française, se réconcilièrent avec Rome (1789).

Enfin, à l'invitation de Léopold de Toscane, l'évêque de Pistoja et de Prato, *Scipion Ricci*, essaya au synode de Pistoja (1786) de faire prévaloir dans son pays les principes de l'Église gallicane et du Jansénisme le plus large, d'abolir des cérémonies superstitieuses, d'introduire dans le culte la langue nationale et de répandre la Bible. Mais les évêques toscans s'opposèrent en grand nombre à ces réformes, et avec l'avénement du successeur de Léopold la hiérarchie reconquit tout le terrain perdu.

Tel est le résumé succinct des principaux mouvements réformateurs qui depuis le concile de Trente ont éclaté dans le sein même de l'Église romaine jusqu'au commencement de ce siècle. Nous ne parlons pas des vicissitudes que cette Église dut subir en France pendant la Révolution : ces faits appartiennent plus directement au domaine de la politique. Quand la paix fut rendue à l'Europe, les voix que les bruits de la guerre avaient longtemps pu couvrir, s'élevèrent immédiatement en faveur de l'idée de l'Église nationale et de ses libertés. Déjà en 1815 Wessenberg, vicaire-général de l'évêché de Constance, demanda, en vain il est vrai, au congrès de Vienne la création d'une Église nationale allemande. Les concordats que divers pays allemands ont conclus avec Rome ont parfois

rencontré une opposition si décidée dans le peuple qu'ils ont dû être annulés.

Nous terminons ici cette introduction, où nous avons voulu montrer comment les mouvements réformateurs de ce siècle se lient étroitement à ceux des siècles précédents. Ce n'est nullement que nous ayons dessein de présenter le néo-catholicisme comme le couronnement de l'édifice, ou comme l'un des réveils les plus importants de la conscience individuelle dans l'Église catholique. Quelque insignifiant qu'il ait été, il a sa place dans l'histoire de cette église, et s'il ne mérite pas une place d'honneur, il vaut toujours la peine d'être étudié, cette étude ne servirait-elle qu'à en signaler les imperfections et à mettre en garde contre ses travers.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTORIQUE.

§ I.

Si nous n'avons pas inscrit au titre de ce travail le nom de Ronge, que parfois l'on a voulu regarder comme le principal, sinon l'unique auteur du mouvement néo-catholique, c'est par des raisons que nul esprit impartial ne songera à contester. Ces raisons, nous les avons puisées dans l'histoire, non pas exclusivement dans celle du néo-catholicisme, mais dans celle des siècles antérieurs et surtout du siècle présent. L'étude des diverses crises que le catholicisme dut traverser depuis une quarantaine d'années, nous a conduit à cette conviction : la réforme à laquelle Ronge prétendit attacher son nom, n'est que la résultante inévitable de la marche de l'esprit humain, qui ne sait ni ne peut plus se plier à des règles qui eurent leur valeur, du moins leur signification à une autre époque, mais dont les intelligences ne veulent plus s'accommoder, dont elles ébranlent chaque jour le joug humiliant pour s'en affranchir complétement tôt ou tard.

Les tendances réformatrices, nous l'avons montré, se sont depuis le concile de Trente manifestées à plus d'une reprise : il était cependant réservé au dix-neuvième siècle, le siècle du libre examen par excellence, de leur permettre enfin de se produire au grand jour pour affronter la discussion calme et scientifique après l'oppression violente des temps passés; car c'est la science seule dont les jugements sont sans appel, et

ce qui a victorieusement passé par le creuset de ses investigations sévères n'est plus loin d'être appelé une vérité.

La révolution de 1793 crut faire bon marché de toute religion révélée, en substituant à l'adoration de Dieu le froid culte de la Raison : la réaction tant politique que religieuse (faut-il citer le rappel des Jésuites?) qui la suivit est la preuve la plus irréfragable de l'impuissance de la force brutale contre les abus même les plus indiscutables et les plus invétérés. A la faveur des années de paix dont l'Europe jouit pendant quarante ans, le progrès ne put manquer de prendre partout un essor nouveau. L'Allemagne surtout, cette terre classique des patientes recherches, des études sérieuses, l'Allemagne nous offre pendant cette période un tableau des plus intéressants. Nous voudrions le considérer ici sous l'un de ses points de vue, bien que nous ne nous fassions nulle illusion sur les difficultés de notre entreprise, persuadé que nous sommes que tout s'y tient, s'y engrène pour former cet admirable ensemble qu'on peut appeler l'histoire de l'esprit humain dans la recherche de la vérité.

De temps immémorial le libre génie national de l'Allemagne a été aux prises et en guerre ouverte avec les empiétements de la papauté, et ce combat, qui dure surtout depuis Grégoire VII, ne semble pas encore toucher à sa fin. Si nous nous transportons d'un peu plus de trente ans en arrière, nous assistons à un mouvement continu, dont chaque nouvel élan est une tentative d'affranchissement, parfois une révolte ouverte contre les prétentions de Rome.

Vers la fin de la période qui s'est écoulée entre

1820-1830, nous voyons surgir une des hérésies les plus curieuses que l'histoire du catholicisme ait à enregistrer. Nous voulons parler de l'*Hermésianisme*. Hermes, professeur de théologie à Bonn, depuis 1820, peut à bon droit revendiquer une place marquante parmi ces esprits catholiques qui, tout en se sentant mal à l'aise dans une religion qui comprime toute investigation indépendante, éprouvent de la répugnance, parfois de la peur, de rompre les entraves qui les enchaînent quand ces entraves portent le nom majestueux d'Église catholique : il crut se tirer de la position ambiguë dans laquelle ses convictions l'avaient engagé en prétendant faire tourner le résultat de ses recherches au seul profit de l'Église. Dans son *Introduction à la théologie chrétienne catholique*, il proclama ce principe : la foi rationnelle ou raisonnée (*Vernunftglaube*) est seule légitime et autorisée, la seule capable de nous éclairer sur la valeur historique du christianisme. Sans la possession des principes naturels de la vérité fournis par la raison, l'homme chercherait en vain dans sa conscience ou au dehors les principes surnaturels et divins de la vérité. La foi révélée (*Offenbarungsglaube*) présuppose donc nécessairement la foi raisonnée (*Vernunftglaube*). Après de nombreuses vicissitudes, où les torts ne furent pas toujours du côté de Hermes, qui mourut en 1831, Pie VIII condamna solennellement l'Hermésianisme en 1835. Cette condamnation n'a rien qui puisse surprendre, si nous voulons bien nous rappeler que d'après Rome le chrétien ne doit point croire, parce que tel dogme, par exemple, serait vrai, mais uniquement parce que l'Église l'a décrété. Le principe d'autorité,

disons-nous avec Baur, possède des racines profondes dans le catholicisme en Allemagne : l'Hermésianisme n'alla pas assez loin pour ne pas redouter au pis aller une rupture avec ce principe ; c'est ainsi qu'il subit le sort de toute tentative indépendante, c'est-à-dire qu'il dut succomber à la puissance du principe et à ses conséquences.

§ II.

Sans nous arrêter à la manifestation de *Carové* (1826) contre le dogme *Extra ecclesiam nulla salus*, nous passons immédiatement dans la province où nous trouvons à cette même époque déjà les symptômes précurseurs du néo-catholicisme. Alors déjà les populations catholiques de la Silésie étaient travailléees en deux sens contraires ; une forte majorité toutefois se prononçait en faveur des idées de tolérance. Le nœud de la question, le pivot autour duquel tout se mouvait, n'était autre que l'affaire des mariages mixtes.

Il est nécessaire ici de faire rétrograder le lecteur de plus d'un siècle et de remonter à cet énergique Benoît XIV (1740-1758), qui à une prudence rare sut allier une fermeté et souvent une obstination non moins surprenantes. Tout en flétrissant énergiquement au nom de l'Église tout mariage mixte, il crut devoir, pour les pays où la population protestante n'était pas inférieure à la population catholique, se départir de sa première sévérité et autoriser ses unions sous les trois réserves et conditions suivantes : 1° les enfants seraient élevés dans la religion catholique ; 2° la partie contractante catholique ne renoncerait pas à sa foi ; 3° elle travaillerait au retour de la partie hérétique dans le

sein de l'Église[1]. Il n'est pas difficile de constater tout l'illusoire de ces mesures et de prédire leur inefficacité dans des pays ayant comme la Prusse un gouvernement protestant. En effet, jusqu'en 1825, les mariages mixtes furent célébrés avec ou sans les garanties obligatoires, selon le choix des parties contractantes. Bientôt un ordre du cabinet de Berlin interdit aux prêtres d'exiger le triple serment prescrit par le pape. A partir de ce jour, la discorde éclata, et les arrangements nombreux que la cour prussienne conclut avec le Saint-Siége ne furent qu'autant de compromis qui n'aboutirent à aucune solution acceptable par Berlin et Rome à la fois. En faire ici l'histoire nous entraînerait trop loin hors des cadres de notre sujet : qu'il nous suffise de terminer en disant qu'en 1841 Frédéric-Guillaume IV, désireux de paix avant tout, créa dans son ministère un département spécialement catholique, qui ne mit plus aucun obstacle aux rapports des évêques avec le Saint-Siége ; en dernière analyse ce fut une victoire pour Rome.

Nous nous sommes étendu sur cette nouvelle phase de l'histoire de l'antagonisme entre l'Allemagne et la papauté, parce que nous y voyons se dessiner avec netteté les dissidences incontestables et éclater sans cesse l'hostilité qui couve dans les cœurs des deux partis. Rome semble ignorer qu'en Prusse, à côté de la confession catholique, il en existe une autre, protestante, jouissant des mêmes droits civils et politiques ; pourtant il lui est défendu de faire valoir ses principes dans

[1] Cette célébration de la part du prêtre était appelée *Assistance passive*. Le pape donnait aux prêtres la recommandation suivante pour faire taire les scrupules de leur conscience : « *Faciant inviti.* »

toutes leurs conséquences, parce qu'alors elle se heurte contre les lois et la puissance d'un État qu'elle a tout intérêt à ménager.

Dès 1826, plusieurs prêtres de Silésie adressèrent à l'évêque de Breslau *Schimonsky* une pétition revêtue de nombreuses signatures et demandant des réformes dont on ne saurait méconnaître la portée. Elle réclamait la révision et l'épuration des liturgies, l'usage de la langue allemande dans le culte et la publication d'un livre de cantiques approprié aux besoins des fidèles. L'ignorance de Schimonsky et le mauvais vouloir du conseil supérieur paralysèrent ces tendances au début par un ordre du jour pur et simple, cette mesure si commode pour ceux qu'effraie la discussion. Le ministre d'Altenstein se prononça également contre toutes les tentatives réformatrices (13 février 1827) et ne s'arrêtant pas là, prit des mesures sévères contre les nombreux prêtres signataires de la pétition ; le roi, auquel les persécutés en appelèrent, se borna à suspendre l'exécution de toutes les mesures de coercition.

Le ministère d'Altenstein ne se montra pas plus favorable aux tendances libérales qui se firent jour dans les provinces du Rhin ; ce n'est que dans le royaume de Wurtemberg et le grand-duché de Bade que l'attitude ferme des populations sut se soustraire avec plus de bonheur aux prétentions cléricales.

La cause de la tolérance et de la liberté de conscience se présentait ainsi sous les plus sombres couleurs dans les contrées du nord de l'Allemagne. Cette pression universelle explique l'explosion du mouvement néo-catholique, que nous allons aborder sans plus tarder, après avoir montré comment, préparé fatalement, il devait nécessairement éclater.

§ III.

On aurait tort, nous l'avons déjà dit, de considérer Ronge comme auteur de la scission qui, en 1844, sépara du catholicisme romain un certain nombre de ses partisans. S'il faut nommer une personnalité, c'est le prêtre *Czerski* à qui revient l'honneur d'avoir posé le premier jalon de la route que des milliers suivaient déjà six mois après. Czerski, vicaire à la cathédrale de Posen, fut, vers la fin de 1843, relégué dans le village de Schneidemühl ; la cause de son exil était son mariage secret ; quand dans les premiers jours de 1844 il rompit ouvertement le célibat, il fut indéfiniment suspendu. Vingt-quatre citoyens de Schneidemühl le soutinrent, et le 19 octobre déjà on fixa une confession de foi et s'adressa immédiatement après à l'autorité à l'effet d'obtenir la reconnaissance et la protection de l'État. Ne recevant pas de réponse, Czerski célébra le culte dans une chapelle et y dit la messe en allemand. La confession de foi commence par le symbole des apôtres : la Bible est déclarée la seule source de la foi chrétienne ; les sept sacrements sont maintenus ; notre prière peut être utile aux morts, mais non réciproquement. Christ est le seul chef de son église et le saint Esprit son vicaire ; il n'y a pas de purgatoire : l'homme traversera une échelle de perfectionnement dans les différents astres. On présenta comme justification de ses actes neuf articles à la Cour royale de Bromberg ; ils sont tous négatifs dans ce sens qu'ils ne contiennent que l'énumération des abus de Rome, que les dissidents entendent rejeter. Nous y trouvons : la communion sans le vin, la sanctification de certains objets

par les prêtres, l'invocation des saints, la rémission des péchés dépendant du prêtre, les jeûnes forcés, le culte en latin, le célibat des prêtres, le rejet des mariages mixtes, le pape comme vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Czerski cependant proclama hautement qu'il ne se séparait que des erreurs de la hiérarchie romaine, qu'il restait chrétien catholique, prêtre catholique, mais selon les paroles de l'Écriture, selon les commandements du Christ et de ses apôtres.

Pour terminer ce paragraphe et au risque d'anticiper sur des faits qui ont leur place plus loin, nous dirons que le mouvement à la tête duquel se place Czerski a bien plus que celui qu'inaugura Ronge conservé des restes catholiques. Il est vrai que Czerski parut au concile de Leipzig (23 mars 1845, voy. plus loin), mais jamais il ne put s'entendre entièrement avec Ronge, et leur entrevue à Ravicz, due surtout aux instances du docteur Theiner, rappelle, en faisant la part des personnalités, le colloque de Marbourg entre Luther et Zwingli. Ce n'est pas un entretien de quelques heures qui peut réunir des adversaires divisés depuis des années.

En résumé, le mouvement que dirigea Czerski rallia moins de partisans et s'arrêta plus rapidement que celui que nous allons étudier à présent et dont nous avons pour la clarté du récit été forcé de parler plus d'une fois déjà; moins décidé, il se sépara trop peu du catholicisme dans lequel il prétendit conserver sa place et dont il rejeta les principales pratiques et les dogmes essentiels.

§ IV.

Nous nous trouvons dans un embarras réel en abordant ce paragraphe, qui pourtant devrait nous présenter le moins de difficultés parce qu'il est comme le cœur même de la question que nous étudions. Aussi n'est-ce pas tant l'étendue et la multiplicité des matières qui nous effraie, que plutôt certaine antipathie à l'endroit de Ronge, antipathie que nous ne saurions dissimuler, et qui nous dépeint cette partie de notre travail sous un jour des moins agréables. Chez d'autres hommes marquants (et pouvons-nous accorder cette épithète flatteuse à Ronge?) leurs écrits ne suffisent que rarement pour nous peindre l'homme, pour nous initier aux détails de sa vie intérieure, pour nous révéler quelques côtés de son caractère au point que nous soyons forcés de recourir à des biographies écrites généralement sous l'empire d'un parti pris; ici nous tombons dans l'extrême opposé, ici chaque page des écrits de l'auteur porte en caractères ineffaçables l'empreinte de son individualité, et pour trouver la vérité, il faut confronter les idées et expressions de l'écrivain avec ses critiques dont le temps et l'indifférence sont les plus inattaquables. Sans vouloir, d'après un préjugé trop répandu, mesurer la valeur d'une entreprise à l'accueil ou plutôt au succès qu'elle a rencontré, nous ne pouvons nous abstenir de voir dans l'échec du néo-catholicisme une preuve du moins indirecte de sa faiblesse.

Jean Ronge, successivement prêtre dans plusieurs villages des environs de Breslau, avait été suspendu à la

suite d'un article intitulé : *Rome et le Chapitre de Breslau* (1842). Peu après, comme il refusa de se soumettre aux mesures de discipline qui furent décrétées contre lui, il fut destitué. Après quelques protestations, qui n'eurent pas l'effet désiré, il accepta une place de précepteur à Laurahütte, village situé sur la frontière russe. C'est ici qu'il écrivit cette lettre trop fameuse sur l'exposition publique à Trèves de la robe sans couture de Notre Seigneur. Il n'est pas inutile toutefois de faire observer qu'Arnoldi, évêque de Trèves à cette époque, avait décrété cette exposition depuis longtemps déjà, sans qu'aucune protestation sérieuse soit venue attaquer son projet. De plus, ce n'est que du 18 août au 6 octobre 1844 que les fidèles et pèlerins furent admis à contempler la sainte relique. Ronge s'aperçut bien qu'une protestation venant après coup n'aurait plus la même importance qu'elle eût rencontrée dans les premiers temps de l'exposition. Pour rendre à sa lettre, écrite le 16 octobre, une partie du moins de l'actualité si nécessaire, il ne fit pas difficulté de l'antidater de seize jours. C'est ainsi que le *Jugement d'un prêtre catholique sur la sainte robe de Trèves* (*Urtheil eines katholischen Priesters über den heiligen Rock in Trier*, de J. Ronge) parut dans les *Sächsische Vaterlandsblätter* avec la date du 1er octobre, cinq jours on le voit avant la fermeture de l'exposition. La pièce commence en ces termes : « Ce qui pendant quelque temps avait retenti à nos oreilles comme une fable, comme un conte, savoir que l'évêque Arnoldi de Trèves a exposé à la vénération (*zur religiösen Schau*) du peuple un vêtement appelé la robe du Christ, vous l'avez appris, chrétiens du dix-

neuvième siècle, vous le savez, citoyens allemands, vous le savez, instituteurs et pasteurs allemands, ce n'est ni une fable ni un conte, c'est la pure et entière vérité! » Elle continue dans ce sens déclamatoire; la même ironie de mauvais goût signale tout le document. Certes, il serait injuste de dire que le fond même de la protestation mérite notre réprobation absolue: c'est plutôt la forme sur laquelle porte notre critique. Mais, d'un autre côté, on ne saurait se dissimuler que pour agir sur les masses ignorantes, les phrases à effet, les tirades sonores ont de tout temps été un moyen infaillible. Le peuple n'est pas ami de la discussion scientifique, et les *Examens historiques* de J. Gildemeister et H. de Sybel (1845), bien que prouvant avec une autorité irréfragable que jamais sainte Hélène, la mère de Constantin, n'a trouvé la tunique du Christ, passèrent à peu près inaperçus, tandis que le pamphlet de Ronge eut le bonheur de remuer profondément les masses. Naturellement l'excommunication ne tarda pas à frapper l'auteur, qui répondit à cette mesure par un appel à l'univers entier pour en finir avec le jésuitisme et la hiérarchie romaine.

La digue était rompue dès ce moment, et nous allons assister au développement du mouvement réformateur, à la tête duquel Ronge se plaça immédiatement. Les partisans devenaient chaque jour plus nombreux, et de tous côtés des villes du nord de l'Allemagne faisaient parvenir leur adhésion à Breslau, qui fut comme le quartier-général des nouveaux combattants. Ceux-ci rencontrèrent un appui sérieux dans la personne du docteur *Regenbrecht*, professeur du droit canon à l'Université de Breslau: ce savant sortit le 15 décembre 1844

de l'Église catholique romaine, en motifiant cette démarche par une lettre où il allégua comme raison principale l'impossibilité de faire concorder les prétentions de l'Église avec l'esprit de Jésus. Dans les premiers jours de 1845 on se rassembla officiellement à Breslau, renouvela les protestations de Ronge (contenues dans des écrits qui suivirent son excommunication) contre le cléricalisme romain, réduisit les sacrements au baptême et à la sainte Cène, et reconnut la Bible comme unique source de la foi, avec cette addition que le libre examen et l'interprétation individuelle ne sauraient être limités par nulle autorité extérieure. On adopta le symbole des apôtres, tout en décidant de lui donner une expression plus en harmonie avec l'esprit et la conscience du temps (*mit dem jetzigen Zeitbewusstsein*). Le premier article reçut un complément dans l'affirmation du gouvernement du monde par Dieu (*göttliche Weltregierung*); le deuxième perdit tout ce qui a trait au surnaturel et à la divinité dans la personne de Jésus. Le 9 mars on célébra le premier service divin, et Ronge fut élu à l'unanimité pasteur de la communauté, qui allait en augmentant tous les jours.

§ V.

Si nous avons, dans un paragraphe précédent, cru devoir entrer dans des détails assez circonstanciés au sujet de la lutte entre le gouvernement prussien et la cour de Rome à propos des mariages mixtes, ce n'a point été pour donner à cette étude une longueur inutile. En effet, notre digression trouve sa justification dans ce fait, qu'il faut signaler ici, à savoir que le néo-

catholicisme recruta ses principaux chefs et ses adhérents les plus nombreux précisément dans les familles où existaient de pareilles unions : à défaut de prêtres qui se ralliaient au mouvement, les laïques dirigeaient les assemblées.

Nous passons sous silence la fondation de communautés néo-catholiques dans diverses villes, dans lesquelles elle rencontra, comme par exemple à *Offenbach*, près de Francfort, des difficultés que l'enthousiasme tourna souvent d'une manière plus ou moins originale. Nous avons hâte d'arriver au point culminant de tout le mouvement. Le besoin se fit de plus en plus sentir, parmi les partisans disséminés de la nouvelle réforme, d'avoir un centre commun, un point de ralliement; on voulait s'entendre sur les divergences qui n'avaient pu manquer de caractériser les tentatives locales ou individuelles, et rallier les différentes branches de la jeune plante, où la séve débordait, par des liens assez forts et flexibles à la fois, pour résister aux tempêtes qui ne manqueraient pas de se déchaîner contre elle. On convint donc de se réunir en premier concile à Leipzig pour les fêtes de Pâques (23 mars 1845). Treize communes y envoyèrent trente députés, dont le nombre s'accrut le deuxième jour[1], de sorte que les villes de Annaberg, Berlin, Breslau, Brunswick, Chemnitz, Dahlen, Dresden, Elberfeld, Gentheim, Hamm, Hildesheim, Kreuznach, Leipzig, Liegnitz, Magdebourg, Nauen, Offenbach, Unna, Wiesbaden, Worms, Wurtzen, Zschoppau y furent représentées. Czerski, Ronge et Kerbler, chapelain de Breslau, qui venait de quitter

[1] Dans cette séance les dissidents se donnèrent le nom de *Deutsch-Katholiken*.

l'Église romaine, furent naturellement les principaux orateurs.

Ce concile était donc né du besoin de répondre aux reproches qui, de toute part, frappaient la diversité des confessions de foi chez les différentes communautés. Voyons si ce but fut atteint. Nous demandons la permission de reproduire les principaux traits de la confession de foi et les principes dont on la fait suivre. L'exposé est intitulé :

Principes et arrêtés généraux de l'Église catholique allemande.

(*Allgemeine Grundsätze und Bestimmungen der deutsch-katholischen Kirche.*)

I. *Doctrine.* La base exclusive de la foi chrétienne doit être à nos yeux l'Écriture sainte, dont l'interprétation et la conception (*Auffassung*) sont abandonnées à la raison pénétrée et animée de l'idée chrétienne.

II. *Symbole.* Je crois en Dieu le Père, qui, par sa parole toute-puissante, a créé le monde, et le gouverne avec sagesse, justice et amour. — Je crois en Jésus-Christ, notre Sauveur. — Je crois au Saint-Esprit, à une Église chrétienne universelle, à la rémission des péchés et à une vie éternelle. Amen.

III. Nous rejetons le primat du Pape, nous nous détachons de la hiérarchie et rejetons de même et à l'avance toutes les concessions qu'il serait possible que la hiérarchie voulût nous accorder pour replacer de nouveau l'Église libre sous son joug.

IV. Nous rejetons la confession auriculaire. — V. Nous rejetons le célibat (comme abstention forcée du

mariage). — VI. Nous rejetons l'invocation des saints, la vénération (*Verehrung*) des reliques et des images. — VII. Nous rejetons les indulgences, les pèlerinages et toutes les pratiques religieuses de même nature encore existantes, qui ne conduisent qu'à une sainteté acquise par les œuvres et répugnant à la conscience (*gesinnungslose Werkheiligkeit*). — VIII. Nous faisons à l'Église et à l'individu un devoir d'établir un accord parfait entre le contenu de nos doctrines et la conscience et l'esprit du temps (*den Inhalt unserer Glaubenslehren zur lebendigen dem Zeitbewusstsein entsprechenden Erkenntniss zu bringen*). — IX. Nous accordons une liberté de conscience complète, libre examen et libre interprétation de l'Écriture sainte, indépendance de toute autorité extérieure : nous réprouvons par contre toute contrainte, toute hypocrisie et tout mensonge : c'est par cette raison que, dans les interprétations parfois différentes de nos doctrines, nous ne voyons nul motif de nous séparer et nul prétexte à condamnation. — X. Nous ne reconnaissons que deux sacrements, le Baptême et la sainte Cène, sans pour cela défendre aux différentes communautés de maintenir telles de leurs pratiques religieuses qu'il leur conviendra. — L'art. XI approuve la confirmation des enfants. — L'art. XII rétablit la sainte Cène sous les deux formes. — L'art. XIII regarde le mariage comme une institution sacrée, conserve la bénédiction religieuse, et se soumet pour tout le reste aux lois en vigueur dans chaque État. — XIV. Nous croyons et confessons que le premier devoir de chaque chrétien est de manifester sa foi par des œuvres de charité.

La seconde partie traite de la forme extérieure du

culte : nous en citons ces deux décisions principales : XVII. L'emploi de la langue latine est et demeure supprimé. — L'art. XXI proclame la gratuité des fonctions ecclésiastiques, telles que baptêmes, bénédictions nuptiales et enterrements.

L'organisation de la vie communale est développée plus loin. La constitution presbytérale est adoptée, mais elle peut être modifiée selon les exigences du temps.

XXVIII. La communauté a le droit de choisir et de nommer son pasteur.

Toutes ces institutions sont déclarées perfectibles.

XXXVI. Les conciles ont pour objet le maintien de l'unité dans la vie religieuse, en tant que cette unité ne porte point préjudice à la liberté de conscience de l'individu dans la communauté.

L'art. XLI surtout est important : il semble qu'on ne puisse pas mieux exprimer tous les doutes que l'on éprouve à l'endroit du succès de la tentative entreprise. Il dit : Les conclusions des conciles (*der allgemeinen Kirchenversammlungen*) ne doivent être considérées que comme projets, et n'auront force de loi qu'après qu'elles auront été soumises à la délibération et aux décisions des communautés particulières de l'Allemagne, et que la majorité de ces communautés se sera prononcée pour leur promulgation, — et au surplus encore art. LI, qui porte cette restriction : toutes ces décisions n'ont pas de valeur pour toujours ; elles peuvent et doivent (*sie müssen*) être sans cesse modifiées par la communauté selon l'esprit de l'époque (*nach dem jedesmaligen Zeitbewusstsein*).

Tel est, dans un résumé, aussi complet que possible, le contenu des déclarations du concile de Leipzig. Le

formulaire de la confession de foi donna lieu à des discussions assez animées. Czerski refusait d'abandonner la Confession de Schneidemühl (voy. p. 20), dont le contenu plus orthodoxe ne pouvait se fondre avec les formules rationalistes de la Confession de Leipzig. On crut pouvoir satisfaire les exigences de Czerski et l'impatience de Ronge par un moyen terme, qu'on trouva dans la Confession de Breslau, rédigée, comme nous savons, en février 1845 déjà. Elle s'exprimait ainsi : Je crois en Dieu le Père etc., comme celle de Leipzig. — Je crois en Jésus-Christ, notre Sauveur, *qui par sa doctrine, sa vie et sa mort, nous a délivrés de la servitude du péché.* — Je crois à une sainte Église chrétienne universelle, *à la communauté des croyants*, à la rémission des péchés et à une vie éternelle.

On n'a qu'à tourner la page pour constater les différences, il est vrai peu sensibles, qui séparent la Confession de Breslau de celle de Leipzig. Nous nous trouvons donc en présence de deux courants nettement dessinés : celui de Czerski et de ses partisans, contenant encore d'assez nombreux éléments catholiques, et celui de Ronge et des siens, dépassant déjà le protestantisme, du moins dans ses documents fondamentaux de notre époque. Nous disons deux courants et non pas trois, car la Confession de Breslau ne se distingue de celle de Leipzig que par quelques changements qui consistent bien plus dans la forme que dans le fond. Mais comme de tout temps la forme fut nécessaire (quand ce n'était pas pour éclairer le fond, c'était pour le voiler, du moins le mitiger), comme c'est elle qui frappe avant tout les regards, et qu'avec quelques mots insignifiants on peut tranquilliser bien

des consciences que leur absence aurait effarouchées, la Confession de Breslau prévalut, et fut immédiatement signée par la grande majorité des communes. La communauté de Berlin n'adhéra pas sans restrictions au formulaire de Breslau. Plusieurs de ses membres firent une scission le 15 mai, et adoptèrent une Confession se rapprochant davantage de celle de Schneidemühl.

Ce n'est pas, qu'on veuille bien nous comprendre, une approbation que nous venons d'exprimer ici; pour le moment nous sommes hors du débat et retraçons avec impartialité les principales péripéties de la lutte. Toutefois, quand nous constatons à une décision quelconque, il ne nous est pas défendu d'en rechercher les causes: nous n'avons pas l'habitude de nous courber devant les faits et de les accepter sans réplique : notre travail doit être une étude et non pas un simple compte rendu.

Czerski cependant ne se tint pas pour battu : il avait si peu adhéré aux conclusions du concile de Leipzig que quelques semaines après il lançait à toutes les communautés catholiques-apostoliques une circulaire (Mai 1845), dans laquelle il rejetait ouvertement la confession de Leipzig. Ronge relève le gant et publie son pamphlet : *Anciens et nouveaux ennemis* (*Neue und doch alte Feinde*). Il y tâche de montrer que Czerski a cédé à de hautes pressions, et comme s'il s'agissait du salut du monde entier, il s'écrie dans une phrase pompeuse qui le peint admirablement : « Je n'ai pas le droit de me taire, je connais mon devoir, je sais qu'il faudra que je sacrifie ma vie (*dass ich mit meinem Leben einstehen muss*) à la nation allemande et à l'humanité ! »

Les choses en étaient là, quand les néo-catholiques

rencontrèrent subitement un auxiliaire puissant, un de ces renforts dont ils avaient surtout besoin et qu'ils n'avaient trouvé ni en Ronge ni en Czerski. Ce qui leur manquait, c'était un homme d'une science véritable, et qui sût défendre par la plume ce que d'autres avaient annoncé par la parole. Celle-ci certes joue le rôle principal dans les moments d'enthousiasme et d'effervescence qui suivent immédiatement le premier cri d'alarme. Quand les passions commencent à se calmer pour faire place à des jugements plus sains, quand l'entreprise, saluée au début par les suffrages des masses, rencontre sur ses pas l'opposition ou ce qui souvent est bien plus dangereux et plus funeste à son succès, l'indifférence, alors le règne de l'éloquence est passé et celui de la discussion commence. Alors, au contact de la critique scientifique, une réforme quelle qu'elle soit subit le baptême de feu: peu nombreuses sont celles qui lui ont résisté et survécu.

§ VI.

Nous avons déjà vu plus haut qu'outre le docteur Regenbrecht les néo-catholiques allemands ne possédaient pas de champion capable de repousser les attaques raisonnées avec des armes égales. Voici qu'au mois de juillet 1845 le docteur Antoine Theiner, professeur de théologie catholique à l'Université de Breslau, savant connu par de patientes études historiques, déclara sortir de l'Église romaine pour mettre son savoir et sa plume au service de l'Église catholique-allemande. Le docteur Theiner s'était déjà à plusieurs reprises attiré le blâme de ses autorités supérieures par

des écrits dans lesquels il n'avait pas craint, sinon d'attaquer franchement la hiérarchie romaine, du moins, et ce qui valait mieux, d'en démontrer le vice par des preuves historiques et de faire justice d'un certain nombre de prétentions que le Saint-Siége s'était arrogées. A peine passé dans le camp des dissidents il publia la première partie de ses *Tendances réformatrices au sein de l'Église catholique* (*Die reformatorischen Bestrebungen in der katholischen Kirche.* Altenburg 1845). Dans un style toujours clair, même dans les plus longues périodes, Theiner s'attacha à prouver la fausseté de plusieurs dogmes de l'Église romaine, en remontant chaque fois à leur origine respective pour faire ressortir l'impossibilité de les concilier, non pas comme Ronge avec le bon sens ou la conscience individuelle, mais avec l'enseignement du Christ et des apôtres. Nous déclarons pour notre part avoir lu ce premier travail ainsi que la suite qui parut en 1846, avec un intérêt, nous ne dirons pas soutenu, mais croissant à chaque page : bien qu'il soit hérissé de citations, nous n'en avons éprouvé nul regret; au contraire nous avons pu nous convaincre précisément par cette particularité qu'un ardent amour de la vérité avait partout guidé l'auteur dans ses investigations. Nulle part ce ton déclamatoire, dont Ronge a tant abusé, et dont la fausse sonorité la plupart du temps n'est destinée et ne sert qu'à cacher le manque de science et le creux des idées: même en signalant ce qu'il appelle les abus les plus criants, en mettant à nu les plaies à ses yeux les plus saignantes de l'Église romaine, Theiner reste toujours calme, et conserve partout la dignité qui caractérise le vrai savant.

Nous ne prétendons imposer à qui que ce soit le jugement qu'on vient de lire : il est fort possible que des personnes qui ont lu les deux ouvrages cités diffèrent d'opinion avec nous et que leur appréciation s'écarte de la nôtre en plus d'un endroit : on comprendra nos éloges si l'on a lu à côté des ouvrages de Theiner les pamphlets de Ronge : et puis, et c'est notre dernier mot, nous n'écrivons pas ces lignes pour convaincre; nous ne faisons que consigner le résultat de nos recherches sincères et impartiales.

Theiner ne resta pas longtemps dans le camp des néo-catholiques : soit qu'il n'ait pas trouvé dans leur tentative la vitalité qu'il en avait espérée, soit qu'il ait été découragé à la vue des dissensions intestines qui travaillaient leur œuvre et la minaient sourdement, que surtout il n'ait pas pu triompher des répugnances que lui inspirèrent plusieurs des personnages avec lesquels il se trouva en contact, déjà le 2 février 1846 il déclina toute participation officielle. Tout en entendant se réserver toute sa liberté, il assura les communautés dissidentes de ses sympathies futures et le cas échéant de son concours désintéressé.

En se retirant (non pas il est vrai pour rentrer dans l'Église catholique romaine) il tenta un dernier essai pour ramener l'union et la concorde dans les rangs de l'armée qu'il désertait. C'est à son initiative, à ses instances réitérées qu'est dû le colloque de Ravicz (3 février 1846) dont nous avons déjà fait mention plus haut (voy. p. 21). Ronge et Czerski il est vrai se tendirent une main fraternelle et s'entretinrent avec calme des questions en litige. Mais l'entrevue n'eut aucun des résultats pratiques qu'elle avait dû produire. Czerski se

retira à Schneidemühl pour disparaître de la scène des combats. Ronge alla inaugurer ses voyages dans le midi de l'Allemagne, où nous ne le suivrons pas, en nous bornant de dire que l'enthousiasme pour sa personne allait s'affaiblissant de jour en jour. Ce fut au point que le conseil presbytéral de la commune néo-catholique de Breslau dut lui faire parvenir des avis répétés, lui demandant de mettre dans ses sermons plus d'onction et surtout de christianisme. Il préconisait partout l'extinction très-prochaine du paupérisme, se disait appelé à briser les chaînes sous lesquelles gémissait la conscience humaine, à compléter le christianisme, à l'ennoblir en le transformant en humanisme (*Menschenthum*) etc. Le temps et la réalité se sont chargés de montrer la vraie valeur de toutes ces promesses fantasmagoriques. Nous ne croyons pas nous être trompé en assignant à la retraite de Theiner, comme principal motif, la répugnance dont il ne pouvait se défendre à l'égard de Ronge : les savants ont de tout temps eu peu de sympathies pour les rhéteurs et les orateurs de carrefour. Voici du reste le portrait qu'il trace de Ronge dans sa deuxième *Étude sur les tendances réformatrices au sein du catholicisme*, p. 210 : « Ronge, comme d'autres un produit de l'école de Ritter et de Baltzer [1], ne fut point un zélote, car les circonstances au milieu desquelles il accepta ses premières fonctions de chapelain, n'exercèrent pas d'influence ultramontaine sur lui. La science (*Wissenschaftlichkeit*) et la culture religieuse dont il a fait preuve, donnent la mesure de

[1] Deux professeurs de Breslau d'abord partisans de Hermes, puis le premier ultramontain passionné, le deuxième dissident.

l'enseignement (*Lehrthätigkeit*) de cette école. » — A ce jugement nous joindrons celui plus sévère de l'archevêque de Breslau Melchior, dont les tendances vers la tolérance ne sauraient être révoquées en doute : voici comment il s'exprime : « Cet ex-chapelain, qui même dans l'église romaine ne se signala par aucune production sérieuse, et ne fit jamais preuve des capacités nécessaires pour en fournir, se laissa enivrer par l'empressement des masses enthousiasmées, se persuada enfin lui-même qu'il était un esprit supérieur, et se décora du titre (*sich ausschreit*) de réformateur élu de sa nation et de nouveau Messie. »

§ VII.

C'est ici le moment de passer à l'exposé du système religieux dont Ronge se crut appelé à faire présent à l'humanité souffrante. Nous réservons à la dernière partie de notre travail, à la partie spécialement critique, l'examen des principaux opuscules que Ronge avec un zèle digne d'une meilleure cause ne cessa pas de lancer dans le public : nous y trouverons des traits nombreux indispensables à l'appréciation de son individualité.

C'est dans sa brochure intitulée « *Le caractère de l'Eglise chrétienne libre* » (*Das Wesen der freien christlichen Kirche,* von Joh. Ronge. Hamburg 1847) que nous trouverons les indications les plus précises et les plus complètes. Pour l'explication du titre nous renvoyons le lecteur à quelques pages plus loin (voy. p. 42). Après une introduction historique embrassant les temps écou-

lés depuis Jésus jusqu'en 1844, introduction qui contient des observations souvent fort justes, mais rarement nouvelles, l'auteur arrive à la réformation actuelle. On ne pourrait pas précisément l'accuser de manquer pour elle de foi et d'enthousiasme. « La réformation d'aujourd'hui, s'écrie-t-il (p. 38 et suiv.), est nécessaire, si l'Allemagne ne veut pas signer son arrêt de mort. Le peuple placé entre les deux extrêmes du romanisme (qu'on nous pardonne la traduction trop littérale) et du protestantisme orthodoxe d'une part, et de l'athéisme d'autre part sentait que l'heure suprême allait sonner. » On le voit, ce n'est ni plus ni moins que le « *to be or not to be,* » des Anglais.

La jeune Église (celle de Ronge) commença là où s'était arrêtée celle des réformateurs du seizième siècle (nous rappelons que ce n'est pas nous qui parlons : nous ne faisons que citer) : elle détrôna la royauté de la lettre morte des Saintes-Écritures, et renversa de son piédestal la théorie dogmatique et surnaturelle du salut. Christ est reconnu comme fils des hommes (*Menschensohn*) et le temps salua l'avénement de l'esprit (*der Geist war der Herr der Zeit.*) Nous ne considérons pas le christianisme comme révélation surnaturelle et communiquée de l'extérieur, mais *comme produit naturel et nécessaire de l'esprit humain*, marquant un nouveau degré du développement de l'humanité.

Dieu n'est pas pour nous le Dieu transcendant, étranger au monde et en opposition (*im Gegensatz*) avec lui et avec l'homme, le Dieu qui doit être à cause du péché originel réconcilié avec nous par le sang de son fils : nous le croyons et nous le savons l'essence de tout ce qui est et ce qui devient, la force dont tout tire son

existence et sa vie, la raison, la liberté, l'amour, la plus haute raison ayant conscience d'elle-même, et le plus parfait amour. Nous le croyons immanent au monde: c'est par lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être (Actes XVII, 28).

Christ n'est pas pour nous le Sauveur étranger au monde et au-dessus de lui, mais le sauveur et libérateur naturel et intérieur, et il n'est notre libérateur qu'à condition que nous nous délivrions nous-mêmes par son esprit et son amour.

L'*Esprit* pareillement n'est pas un être surnaturel, mais bien l'esprit qui pénètre l'humanité et la fait agir, l'esprit de l'histoire, l'esprit qui mène au perfectionnement.

L'*homme* n'est pas naturellement enclin au péché et perverti: au contraire il est bon; la force divine, la lumière de Dieu (*der göttliche Lichtgedanke*) réside et brille en lui. Il n'est pas serviteur (*Knecht*) de Dieu, il en est le fils, en son essence un avec Dieu et par là libre dans son jugement (*Erkenntniss*), libre dans sa volonté et son but propre (*sich selbst Zweck*).

La *terre* n'est pas une vallée de larmes, mais une partie du grand et sublime univers: elle a sa propre destination.

Il n'y a pas de *mal absolu* (de diable): ce que nous appelons le mal n'est que l'évolution (*der Durchgang*) du bien, qui se résout et s'annihile de soi-même (*das sich selbst aufhebt*).

La *foi* n'est rien d'extérieur qu'il faille accepter: elle consiste dans la conviction intérieure, dans la disposition de l'âme (*die Gesinnung*). C'est pour cela que l'Église chrétienne libre n'a pas de code ou de credo obligatoire

(*kein zwingendes Glaubensgesetz*), pas de confession de foi, mais uniquement des principes, et proclame avec Christ : On ne met pas le vin nouveau dans de vieux vaisseaux (S. Matth. IX, 17).

L'*amour :* voilà à nos yeux l'accomplissement de la loi; non pas pas l'amour en paroles mais comme acte libre et déterminé. Pour cette raison nous déclarons l'obéissance aveugle indigne de l'homme.

La *vertu* n'a de valeur qu'en tant qu'elle a pour mobile l'amour. On ne pratique pas le bien en vue d'une rémunération future ou par crainte du châtiment, mais par amour même du bien. Les hommes portent en eux-mêmes le ciel et l'enfer.

De même aussi nous ne reconnaissons d'autorité coërcitive à aucun rituel, et les sacrements ne sont pour nous que des rites symboliques que nous n'imposons ni n'interdisons à personne. Nous ne connaissons pas la haine religieuse (*Glaubenshass*) et ne condamnons pas les hommes qui ne croient pas comme nous : nous respectons toutes les convictions, et toute foi qui procède d'un cœur sincère est sacrée pour nous. Mais si nous ne voulons restreindre la liberté de conscience de personne, nous demandons en revanche la même liberté pour nous, et nous ferons plutôt tous les sacrifices que de nous laisser de nouveau imposer l'ancien joug. Oui, si nous devions en arriver à ces extrémités nous nous écrierions avec le Christ : Que celui qui possède deux habits en vende l'un et s'achète une épée.

La tâche de l'Église chrétienne libre est le perfectionnement continu; le but des hommes c'est la réunion avec Dieu par une vie de vérité, de liberté et d'amour.

L'Église connaît deux rites symboliques : *L'accueil* (baptême) et la *confirmation* ou célébration de l'alliance. Le baptême est un symbole, et le baptême des enfants (qui doit être aboli) n'entraîne des obligations que pour la communauté. Seule la confirmation est une déclaration volontaire et libre. L'*Eucharistie* (*das Liebesmahl*) est le renouvellement et la confirmation de l'alliance fraternelle des fidèles : cependant ni l'Eucharistie ni le Baptême ne sont des sacrements.

§ VIII.

On n'a pas de peine à s'en apercevoir, les théories et les principes contenus dans le document que nous venons d'analyser ne sont pas exprimés et un grand nombre d'entre eux pas même implicitement renfermés dans les conclusions pourtant assez larges du concile de Leipzig. Ils appartiennent particulièrement à Ronge, qui ne les eût probablement pas signés au début de son œuvre. Nous sommes forcé, pour expliquer leur raison d'être, de reprendre le fil de notre notice historique. Nous en étions resté à la conférence de Ravicz (3 février 1846), qui ne réussit pas à réconcilier Czerski et Ronge.

Dans un synode tenu à Breslau (en juillet) Ronge développa les principales idées qu'il déposa quelques mois plus tard dans son exposé que nous venons de résumer : il ne rencontra pas beaucoup d'écho dans l'assemblée (publique comme toutes devaient l'être), malgré la proposition qu'il fit, sans doute au nom de l'égalité des hommes, d'accorder le droit de vote aux femmes. Sa popularité diminua de jour en jour, et le

respect que nous éprouvons pour toutes les infortunes, pour les victimes quelquefois convaincues d'une erreur rarement généreuse, ne nous empêche pas de dire que cette popularité a depuis longtemps assisté à son dernier coucher de soleil, — *neque mirandum.*

Pour ce qui concerne la position des néo-catholiques (au temps de l'apogée du mouvement, il y en eut environ 60,000, dont la moitié en Silésie) vis-à-vis de l'État, voici ce qu'il y a lieu de constater. Dans des pays catholiques, comme en Autriche et en Bavière, il ne put être question de tolérance : en Autriche, il fut même défendu de prononcer le nom du néo-catholicisme ou celui d'une secte fondée par un nommé Ronge. En Prusse c'est l'indécision qui caractérisa toutes les mesures du gouvernement. Tantôt indifférent, c'est-à-dire tolérant, tantôt cédant aux inspirations orthodoxes du ministère des cultes, il n'opposa jamais à l'extension du néo-catholicisme des barrières plus sérieuses que la défense qu'il signifia (dès 1845, pour la lever plus d'une fois) aux communes de disposer de leurs églises en faveur des dissidents. Dans d'autres États allemands, notamment dans la Saxe et le grand-duché de Bade, la cause des néo-catholiques trouva des défenseurs éloquents, mais jamais leurs voix ne furent assez puissantes pour procurer à leurs protégés la reconnaissance de tous les droits civils et politiques.

La révolution de 1848 fut naturellement favorable au néo-catholicisme. Mais loin de se soustraire sagement aux entraînements politiques, il en prit une empreinte de plus en plus marquée; elle le tira de la torpeur où déjà il allait s'ensevelissant, et lui imprima un nouvel essor; mais un corps, pour être galvanisé, n'a pas de vie réelle,

et rien ne saurait faire reverdir un arbre d'où la sève s'est retirée. La réaction qui suivit 1848, comme elle suit fatalement tous les mouvements brusqués, fut funeste aux dissidents. De juste qu'elle avait été, la police, par ordres supérieurs, devint tracassière : les réunions des néo-catholiques furent l'objet d'une surveillance qui mérita souvent le nom d'espionnage. Ces mesures, qui ne peuvent rien contre toute réforme sérieuse, dont elles ne font qu'accélérer la marche et favoriser le progrès, ces mesures frappant le mouvement, provoqué et prôné par Ronge et les siens, eurent généralement l'effet que leurs auteurs en attendaient : si elles ne firent pas tout rentrer dans le silence, au moins elles parvinrent à étouffer, pour longtemps, tout bruit sérieux.

Nous avons vu que Ronge ne tarda pas à dépasser les conclusions du concile de Leipzig. Le nom même d'église catholique allemande (*Deutsch-Katholische Kirche*), il l'échangea contre celui d'*Église chrétienne libre*. En 1850, enfin, la majeure partie des néo-catholiques se rapprocha des communautés protestantes libres dont les membres se nommaient *Amis de la lumière* (*Lichtfreunde*) ou de préférence *Amis du protestantisme* (*Protestantische Freunde*), et comptaient comme chefs principaux deux hommes d'un talent incontestable, les pasteurs Uhlich et Wislicenus. On se réunit à Leipzig, puis à Kœthen, et adopta la dénomination de « Société religieuse des communautés libres (*Religionsgesellschaft freier Gemeinden*). Tout en laissant subsister les quelques divergences par lesquelles on était séparé, on proclama qu'il existait de grands principes que des deux côtés tout le monde acceptait, et c'est sur ce ter-

rain que l'on s'était rencontré, qu'on s'était tendu une main fraternelle.

Nous n'avons pas à poursuivre plus loin l'histoire du néo-catholicisme. En disant qu'il compte encore un certain nombre de représentants en Allemagne, à Breslau, à Kœnigsberg où la fusion avec les communautés libres s'est opérée en 1860, à Mayence et dans quelques autres centres moins importants, qu'il a été, avec les émigrants transporté en Amérique, où il perdit forcément son caractère national, nous pensons pouvoir terminer cette première partie de notre travail.

DEUXIÈME PARTIE.

EXAMEN DU NÉO-CATHOLICISME ALLEMAND.

Pour procéder avec ordre et méthode, et ne pas nous exposer à tomber sans cesse dans des répétitions pour nous inutiles, et fatigantes pour le lecteur, nous diviserons la fin de cette étude en trois paragraphes distincts. Dans le premier nous jetterons un coup d'œil sur l'accueil qui fut fait au mouvement néo-catholique allemand de la part des membres des autres confessions; le deuxième indiquera les causes qui, à nos yeux, ont valu à la Réforme de 1844 son succès éphémère; le troisième, enfin, signalera les principales raisons qui l'ont empêchée de prendre plus d'extension.

§ I.

Chaque fois que nous assistons à une manifestation libérale et anti-romaine, sortant d'une bouche ou d'une plume catholique, en notre qualité de protestant nous ne pouvons nous empêcher d'y applaudir et de lui accorder nos sympathies. Il n'y a donc rien d'étonnant que l'Allemagne protestante ait, dès l'abord, salué avec joie la tentative des catholiques de Silésie. Ce n'est qu'à mesure que Ronge et les siens s'éloignèrent du terrain confessionnaliste sur lequel, à cette époque surtout, le protestantisme plaçait les fondements de sa foi, que l'enthousiasme se refroidit pour dégénérer bientôt en hostilités ouvertes. Nous n'avons pas le loisir de passer en revue les diverses brochures protestantes qui pendant environ six années durent porter le coup de grâce au néo-catholicisme. Pour rester fidèle à notre méthode sévè-

rement impartiale, nous ne dirons que quelques mots d'un seul de ces écrits, tout comme nous ne parlerons que d'un seul ouvrage qui se soit prononcé en faveur des néo-catholiques. Dans ses seize pages portant pour titre : «*La foi évangélique défendue contre quelques attaques de Ronge*» (*der evangelische Glaube vertheidigt gegen einige Angriffe Ronge's*, von Prof. Dr Aug. Ebrard. Erlangen 1849), le docteur Ebrard examine les quatre points principaux qui, à son avis, séparent le protestantisme des erreurs de Ronge. D'abord l'auteur reproche à Ronge d'appeler Dieu un Dieu tyrannique, parce qu'il n'a pu être réconcilié que par du sang, et prouve, du moins proclame, la *mors vicaria* de Jésus (*Er trægt stellvertretend die Folgen der Sünden der Menschheit*). Ensuite M. Ebrard combat la proposition de Ronge disant que nous sommes réconciliés avec Dieu par l'esprit du Christ en non par son sang. Nous nous abstenons de toute appréciation. En troisième lieu Ronge prétend que le culte chez les catholiques et chez les protestants cesse après la fermeture de l'église, tandis que chez les siens ce n'est qu'en descendant les marches du temple qu'il commence. Nous nous bornons à appeler l'attention du lecteur sur la teneur de l'opinion attaquée. Enfin, M. Ebrard repousse ce dernier reproche que Ronge adresse à l'Église : «L'ancienne Église (protestants et catholiques) veut mériter le ciel ; d'après la doctrine de la jeune Église (les catholiques-allemands), le ciel n'est point ici ou là, mais au dedans de nous (*inwendig*). M. Ebrard répond ainsi au reproche : il fait de la vie à venir une simple consolation, et ne voit plus en elle un mobile qui doive nous pousser à la vertu.

Nous n'avons pas dessein de discuter la valeur des arguments que le docteur Ebrard oppose à Ronge, toujours n'hésitons-nous pas à avancer que, pour notre part, ils ne nous ont pas paru inébranlables, et que nous ne croyons pas que de semblables attaques aient contribué pour une part considérable à l'avortement du système qu'elles combattaient.

D'autre part de nombreux esprits, sans manifester dès le commencement un enthousiasme qui, comme toute adhésion irréfléchie, n'a qu'une courte durée, suivirent d'un œil attentif les progrès du mouvement néo-catholique, et ne se décidèrent à lui accorder leurs sympathies et leur appui que lorsqu'ils le virent se rapprocher ostensiblement des principes qu'ils professaient eux-mêmes. Nous voulons parler des Églises libres dont l'existence remonte à l'année 1840, lorsque, avec l'avénement de Frédéric-Guillaume IV, la cause du catholicisme et de l'orthodoxie regagna une grande partie du terrain qu'elle avait perdu. Nous trouvons des traces non équivoques de cette tendance vers une Église chrétienne universelle dans ces paroles de Theiner (*Reformator. Bestrebungen*, II, p. 55). « Il est à désirer que le néo-catholicisme ne soit pas sans exercer quelque influence sur le protestantisme, en provoquant et hâtant la substitution d'une Église catholique chrétienne à tout despotisme en matière de foi (*Erhebung der christlich-katholischen Kirche über den Glaubensdespotismus*). Il faut continuer l'œuvre de la Réformation pour amener autant que possible l'avénement d'une Église chrétienne universelle. » Nous avons déjà vu plus haut (voy. p. 42) comment en 1850 une grande partie des Églises néo-catholiques se confondirent avec

les Églises libres, et nous ne rappelons ici ce fait que pour montrer que les évolutions que les premières traversèrent furent fatalement nécessaires, si ces Églises ne voulaient pas s'absorber dans le protestantisme.

§ II.

Entrons plus avant dans la question et tâchons de découvrir les causes auxquelles il faut attribuer les succès non contestables que le néo-catholicisme obtint dans ses premiers temps. La grande, peut-être la seule raison, doit, selon nous, être cherchée dans ce que nous appellerons le prestige de l'actualité. Nous l'avons dit ailleurs déjà : on remue les masses avec les grandes phrases. La lettre de Ronge à Arnoldi tomba comme un coup de foudre au milieu des populations. Dans l'Allemagne du Nord l'instruction plus répandue que dans les pays voisins a plus que partout ailleurs introduit le goût des lectures, souvent sérieuses, dans la famille. Les tendances libérales que nous avons signalées en Silésie dès les années 1827 et suivantes, ne purent manquer de puiser un élément nouveau de vitalité, un puissant élan dans ce mouvement anti-romain qui subitement éclata dans cette province. Bien des esprits avaient souvent rêvé cette émancipation, dont le premier signal partit précisément d'un de leurs concitoyens : la lettre de Ronge, les idées qu'il y présentait dans un langage passionné trouvèrent un écho dans des âmes nombreuses, et l'étincelle, qui depuis de longues années couvait sans s'éteindre sous la cendre, jaillit subitement et devint flamme. Ceux que la crainte ou de simples scrupules avaient contenus, jetèrent hardiment le masque, et loin de cacher leurs sympathies, les pro-

duisirent au grand jour et s'enrôlèrent résolument sous la bannière du nouveau réformateur, comme ils appelaient déjà Ronge dans leur ardeur irréfléchie.

D'un autre côté, l'on ne saurait refuser quelque valeur à la protestation de Ronge. Qui nous dit que s'il s'était tû d'autres auraient parlé; et cette lettre à Arnoldi n'a-t-elle du moins pas eu le mérite de réveiller de leur engourdissement des esprits nombreux, de désiller les yeux à beaucoup, surtout à l'Église romaine, qui a pu une fois de plus s'assurer que l'empire des âmes lui échappe chaque jour? Ensuite le concours d'hommes comme Regenbrecht et surtout Theiner dut nécessairement produire un effet avantageux: ce qu'on avait reproché au néo-catholicisme dès le début, c'est l'absence à peu près complète de personnalités d'un mérite réel dans ses rangs. En voyant des hommes d'une moralité reconnue, d'un talent et d'une érudition à l'abri de toute conteste passer dans le camp des dissidents, plus d'un qui jusque-là avait aimé à faire d'eux le point de mire de ses plaisanteries et de ses sarcasmes, dut revenir de son jugement anticipé et accorder sinon de l'estime, du moins une attention sérieuse à ce mouvement qu'il n'avait pas prévu et qui faisait son chemin en dépit de toutes les railleries et de toutes les excommunications[1]. Les deux ouvrages de Theiner,

[1] Bien que l'excommunication n'ait frappé que les principaux chefs, tels que Theiner, Ronge, nous nous sommes servi à dessein de ce terme, parce que tout catholique qui doute d'un seul point de la doctrine, et qui s'obstine dans son erreur, est hérétique, et par là excommunié, c'est-à-dire exclu du royaume des cieux, livré au diable et à ses anges, à l'enfer et à ses peines. Au moyen âge l'excommunication fut lancée contre des animaux: en 1516, à Troyes, contre des chenilles; en 1480, à Nîmes, contre des souris.

dont nous avons parlé plus haut, furent répandus avec abondance, et bien qu'ils n'eussent pas pour effet immédiat de grossir le rang des néo-catholiques, il est permis de croire qu'ils ne furent pas sans résultats : encore de nos jours les populations catholiques de la Silésie se font remarquer par leur esprit et leurs tendances anti-papistes.

Il y a encore à porter au compte des causes qui soutinrent le mouvement que nous examinons, la légion de brochures, d'opuscules et de pamphlets qui chaque jour semblaient comme surgir de la terre: la polémique, quelque violente qu'elle soit, sert toujours la vérité: du choc des idées jaillit toujours la lumière.

Enfin, la faveur que le gouvernement prussien témoigna pendant assez longtemps aux dissidents, en n'exerçant pas de pression sur les autorités locales qui cédaient souvent au mouvement qui les débordait, sa tolérance quasi-calculée, qu'il retirait parfois provisoirement pour la rendre immédiatement après, n'entra pas pour peu dans les premiers succès du néo-catholicisme.

Le pape même semblait ignorer tout, en ne menaçant d'aucune peine ecclésiastique les fidèles qui sans cesse s'affranchissaient de l'autorité de Rome. On a mis en avant toutes les suppositions imaginables pour trouver la clef de cette inaction de Grégoire XVI. Conclure à l'ignorance des faits serait ridicule : l'appeler de l'indifférence serait une injure au chef de la catholicité. On s'est arrêté à une troisième manière de voir qui, pour n'être pas appuyée sur des garanties indiscutables, n'en a pas moins beaucoup de chances : elle verrait dans le silence du pape une tolérance calculée,

un mépris qui aurait du moins l'avantage de ne pas provoquer, comme des mesures rigoureuses l'auraient peut-être fait, une réformation plus grave et pouvant entraîner des conséquences aussi funestes à l'Église catholique que celle qui au seizième siècle lui enleva plusieurs millions de sujets. Nous avons cité cette opinion et nous la donnons pour ce qu'elle vaut, sans lui accorder notre adhésion sans réserves.

S'il fallait dire notre avis, nous nous exprimerions ainsi : toute mesure sévère était parfaitement inutile, même indifférente; on ne dépense pas ses forces contre des adversaires désunis. Nous inclinons à croire que Grégoire XVI, fort bien informé, crut avec raison pouvoir se retrancher dans le silence : il possédait d'ailleurs dans une partie du protestantisme de précieux auxiliaires, et l'avenir a démontré la justesse de sa politique.

§ III.

Nous touchons au terme de notre étude, et allons rechercher les défauts qui ont amené la ruine de la réforme néo-catholique. Ici surtout nous nous ferons une loi de rester dans les limites de la plus stricte impartialité. Bien que le succès soit ordinairement le meilleur juge de la valeur d'une entreprise, l'on ne saurait, surtout en matière religieuse, ériger cette proposition, qui maintes fois a été vraie, en axiome infaillible, en verdict sans appel. Toute innovation doit traverser une période de lutte : celles-là seules qui en sortent victorieuses sont durables. Mais pour livrer ce combat soit à l'ignorance et aux préjugés, soit à la réalité et à ses exigences souvent matéria

listes, il faut que tout spécialement dans le domaine religieux une réforme possède des esprits sérieux, des caractères supérieurs, des individualités éminentes pour se faire les défenseurs invincibles des nouveaux principes qu'elle porte dans son sein. Que trouvons-nous de tout cela dans le néo-catholicisme? outre Theiner, qui se retira après une activité de six mois, Czerski qui n'avait aucune initiative, et Ronge qui en avait, mais pas celle qu'il faut. Le manque de valeur personnelle, de dignité et surtout de fortes études, voilà les armes que le réformateur de la Réformation apportait au service de sa cause. Il possédait si peu le jugement des hommes et de son époque qu'il ne crut pas se faire illusion en écrivant, dans son *Neue und doch alte Feinde*, dirigé, comme on se le rappelle, contre Czerski, ces mots que l'abbé Chatel même n'eût pas signés : « Le temps de la liberté de pensée (*geistige Freiheit*) et de la liberté de conscience (*Glaubensfreiheit*) est venu, le temps où tous les hommes auront conscience de la vérité et de la sublimité de leur dignité humaine. » Nous n'avons jamais pu découvrir, voire même nous représenter l'influence moralisatrice que de semblables phrases peuvent exercer sur les hommes. A notre avis, cela s'appelle se payer de mots soi-même avant tout et les autres pareillement.

Ensuite ce qui forcément doit rendre le caractère de Ronge, nous n'hésitons pas à dire, antipathique, c'est l'excessive vanité, la présomption souvent ridicule qui se retrouve dans tous ses écrits. Partout le « moi » est mis en avant: nulle part comme chez un Luther une prière à Dieu pour lui demander son secours; Ronge a changé tout cela. Il se sent appelé à réformer

le monde, qui, l'ingrat, ne craint pas de manifester quelques scrupules en présence du bonheur sans mélange que Ronge lui offre sous forme d'extinction du paupérisme et de liberté universelle. C'est cette répugnance du monde, certainement inqualifiable, qui nous explique ces paroles courageuses de Ronge, que nous avons déjà rapportées dans un autre endroit (voy. p. 31) : « Je n'ai pas le droit de me taire, je connais mon devoir; je sais qu'il faudra que je sacrifie ma vie à la nation allemande et à l'humanité. » — Que le lecteur justement ému se rassure : M. Ronge est encore au nombre des vivants, et ses prédictions, ses envies de martyre n'ont, malgré l'enthousiasme qu'elles respiraient, pas été couronnées de succès.

Dans son écrit principal (*Das Wesen der freien christlichen Kirche*, de J. Ronge, 1847) dont nous avons donné d'assez nombreux extraits, parce qu'il nous a paru refléter le plus fidèlement les opinions du néo-catholicisme avancé et particulièrement de son chef principal, Ronge, on ne saurait le nier, affirme des principes que tout chrétien proclamera avec bonheur; aussi n'est-ce pas la teneur de ces principes que nous critiquons, mais leur place dans un document qui s'intitule : *Exposé de l'Église chrétienne libre.* Si ce n'est pas du plagiat, en tout cas ce n'est ni de l'originalité ni de la franchise. Ailleurs, l'auteur attaque avec une rare vivacité de langage des abus ou préjugés que nous sommes tous, comme protestants, unanimes à rejeter. Quant à ce qui appartient en propre à Ronge, nous ne voulons pas lui en ravir le mérite. Nous ne disconvenons aucunement qu'il s'y trouve des pensées fort justes et que bien des personnes peuvent en faire leur profit. Toute-

fois nous ne pouvons nous empêcher de ne voir dans tout l'ouvrage autre chose qu'une compilation où la préférence est presque partout donnée à l'élément négatif. En ajoutant que nous n'eussions pas vu sans déplaisir une allusion, quelque vague qu'elle soit, au besoin de salut que l'homme doit éprouver, remplacer ou accompagner ce que Ronge dit à propos du péché et de notre essence divine; — nous croyons en avoir assez dit de cet étrange manuel.

On ne nous soupçonnera pas de mettre Ronge à côté de Herder, qui aussi avait prêché une religion humanitaire. En prêchant l'humanitarisme, Herder était chrétien de cœur, c'est-à-dire doux, humble, aimant et bon : nous ne continuons pas la comparaison, qui d'ailleurs ne serait qu'une redite superflue.

Toutefois nous serions injuste envers Ronge en ne pas reconnaissant qu'il a déployé une activité des plus louables si elle avait été dépensée au service d'une autre cause. Les brochures naissaient sous sa main, et on ne saurait le nier, il s'y trouve des passages qui respirent une indignation sincère, ainsi que d'autres où l'ironie ne trahit pas toujours une plume maladroite et un esprit peu cultivé.

Une autre cause de l'insuccès du néo-catholicisme doit être cherchée dans la position intermédiaire, dans l'isolement où il s'obstina entre l'église catholique et le protestantisme. Nous ne parlons pas ici comme protestant jaloux de voir s'accroître le nombre de ses frères : loin de là, nous sommes d'un avis tout opposé, et croyons que la cause du protestantisme ne fera de sérieux progrès que du jour où l'Évangile sera dans les âmes, quelque restreint que soit leur nombre.

A la vérité, Theiner nous donne une raison pour expliquer cet isolement (*Reformat. Bewegungen*, II, p. 55). « Dans les basses classes, dit-il, il existe une répugnance implantée dans l'enfant, sucée avec le lait de la mère, contre la conversion au protestantisme. Chez les gens éclairés, à côté du respect pour l'Église catholique et la majesté de son âge, à côté de l'espoir de la voir se prêter volontiers à la formation d'une Église catholique allemande, se joint une certaine défiance à l'endroit du protestantisme, où l'orthodoxie n'est en principe guère plus avancée que l'Église catholique et a comme celle-ci beaucoup à améliorer dans son sein. »

Ce jugement ne nous semble pas entièrement à dédaigner. En effet, si le protestantisme devait être lié à certaines formules, dût la science, comme elle l'a d'ailleurs déjà fait, en démontrer l'origine anti-évangélique, s'il devait se cristalliser dans un cadre qu'il ne lui serait jamais permis d'élargir, si le principe d'autorité devait triompher, alors nous n'hésiterions pas à douter de la vitalité de notre religion, et avec Baur nous l'affirmerions, « toute attaque dirigée contre l'Église catholique deviendrait bientôt et au même titre funeste au protestantisme. »

C'est au contraire parce que nous ne croyons la religion protestante hostile à aucun progrès, que nous y voyons plutôt une amie de toutes les découvertes et inventions qui arrachent l'homme à l'empire de la matière, qu'à nos yeux elle tient le flambeau brillant dont la lumière douce et bienfaisante doit éclairer tous les hommes, qu'elle dirige leurs regards vers le ciel d'où cette lumière est venue, et appelle leurs cœurs à adorer

celui qui bénit leurs efforts, c'est pour cela que nous sommes convaincu que toute religion peut et doit s'absorber dans le protestantisme, parce que seul il peut offrir aux cœurs cette divine nourriture qui se nomme l'*amour dans la liberté.*

Mais revenons à l'examen que nous avons abandonné pendant un instant. On a quelquefois voulu expliquer la chute du néo-catholicisme par l'indifférence du public. Faudrait-il voir cet échec prévu ou plutôt implicitement indiqué dans ces paroles de Ronge même (*Rechtfertigung von Joh. Ronge*) : « La majorité de mes concitoyens catholiques semblait ne pas sentir tout le poids du joug romain?» Nous croyons que cette manière de voir n'est pas entièrement fausse; toujours est-il que les paroles de Ronge que nous venons de citer forment un contraste singulier avec celles qu'il prononçait à quelques mois d'intervalle et qu'on trouvera en voulant bien retourner à la p. 51. D'un côté, l'hésitation, le mépris de ses concitoyens; de l'autre, l'enthousiasme aveugle, la glorification des mêmes hommes. Ce n'est pas un Luther qui flottait ainsi entre le dédain et la pusillanimité, et l'exaltation et l'enivrement.

On a encore prétendu que Ronge était venu trop tôt. Bien que cette hypothèse se rapproche beaucoup de la précédente, elle en est cependant séparée par une nuance fort saisissable, et nous y répondrons spécialement. Non nous ne croyons pas que Ronge ait été un de ces génies qui devancent leur siècle. En faisant la part des idées peut-être trop radicales pour cette époque qui paraissent sur chaque page de son *Exposé de l'essence de l'Église chrétienne libre* et puis de ses *Principes et décisions de l'Église libre* (*Grund-*

satze und Bestimmungen der freien Kirche, von Joh. Ronge. Strassburg 1850), l'on revient toujours à la personnalité même, à son mérite scientifique, à son caractère moral. Nous ne songeons pas à nier les progrès qui ont été réalisés depuis vingt ans dans tous les domaines de l'intelligence, nous savons fort bien que la recherche de la vérité a fait de grands pas, que l'erreur ou l'inconnu de la veille peuvent être vrais le lendemain. Tout en accumulant ces réserves nous n'en maintenons pas moins notre assertion première et déclarons qu'à notre avis Ronge n'aurait pas aujourd'hui, ni en vingt ans, plus de succès qu'il n'en a rencontré en 1845, nous croyons même qu'il en aurait bien moins, peut-être aucun.

En dernier lieu on a cru devoir rendre l'attitude du gouvernement prussien justiciable du peu de succès du néo-catholicisme. Nous ne reviendrons pas sur cette opinion dont nous avons fait justice déjà plus haut (voy. p. 49).

Nous avons cité, en parlant de l'accueil que le mouvement néo-catholique rencontra chez les protestants, la brochure du docteur Ebrard et nous en avons rapporté les conclusions avec impartialité. Pour ne pas être accusé d'user de deux poids et de deux mesures, nous donnerons quelques extraits d'un ouvrage de G. Gervinus intitulé *La mission des néo-catholiques allemands* (*Die Mission der Deutsch-Katholiken*, von G. Gervinus. Heidelberg 1845). Cet écrit se montre très-favorable à la nouvelle réforme. Il a été composé en 1845, c'est-à-dire à une époque où les succès du néo-catholicisme étaient encore de nature à éblouir les esprits et à faire naître des espérances qu'un avenir trop proche ne tarda

pas à décevoir. Aussi Gervinus semble-t-il dans son appréciation avoir anticipé sur les années : la réforme qu'il apprécie plutôt qu'il ne la décrit n'est pas celle de 1845, mais bien de 1847 : il semble avoir eu connaissance deux ans à l'avance de l'ouvrage de Ronge *Wesen der freien christlichen Kirche:* car ce qu'il vante et exalte surtout, c'est cette fusion des différentes confessions, cette réunion des églises existantes, que les conclusions du concile de Leipzig pouvaient contenir en germe, mais qu'elles ne proclament nulle part franchement.

Nous croyons Gervinus dans le vrai quand il prétend que la fondation d'une nouvelle Église n'est plus guère possible : que le salut du monde ne se manifestera plus spécialement dans la position exceptionnelle et les talents de quelques individus, mais dans la diffusion de toute espèce de culture parmi les masses, et surtout quand il juge ainsi le néo-catholicisme : « aujourd'hui nous avons assisté à un mouvement qui, lors même qu'il n'atteindrait pas le but qu'il s'est proposé et resterait même beaucoup en deça, conservera sa valeur comme démonstration (*eine Bewegung die, wenn sie auch ihre eigenen Zwecke weit verfehlen sollte, schon als Demonstration nicht verloren sein wird*). »

Nous croyons pouvoir admettre sans réserve cette dernière conclusion, qui, affranchie de toute illusion, reconnaît dans le néo-catholicisme une manifestation non sans importance et ne lui attribue pas non plus une portée que ni son essence ni l'avenir n'ont justifiée.

CONCLUSION.

Après l'exposé de la réforme néo-catholique et l'examen auquel nous l'avons soumise, nous sommes forcément amené à nous poser cette question : les progrès les plus importants consistent-ils encore de nos jours dans un mouvement dans le sens négatif, en d'autres termes l'essentiel est-il de s'affranchir des traditions et préjugés que nous ont légués les temps passés, et est-il réservé à un autre siècle d'apporter le côté positif, d'achever l'œuvre à laquelle aujourd'hui travaillent tant et de si courageux et habiles ouvriers, et de réaliser enfin le couronnement de l'édifice? Nous avouons notre incompétence à donner une solution à cette question, et en confessant avec saint Paul que « nous ne connaissons qu'imparfaitement, » nous croyons que le dernier mot de ce redoutable problème ne sera pas prononcé avant de longs siècles, surtout aussi longtemps que les hommes attribueront aux dogmes une force coactive, aussi longtemps qu'ils s'inclineront devant le principe d'autorité. Dans la crise actuelle que traverse le protestantisme, crise bénie s'il en fut, l'on ne saurait méconnaître un fait, à savoir que l'œuvre des Réformateurs, quelque hardie et utile qu'elle ait été, ne répond plus aux besoins de ce siècle, qu'il ne faut point voir dans leur émancipation des liens de Rome le dernier mot de tout progrès religieux, et que le devoir et la mission de l'humanité sont d'avancer continuellement. Cette crise même n'est-elle pas la condamnation explicite de l'autorité que trop souvent encore l'on accorde aux diverses confessions de foi, qui ne sont qu'une

expression humaine, c'est-à-dire imparfaite de la vérité qui est de Dieu et qui est parfaite? Pour ceux qui encore aujourd'hui se font les défenseurs de ces confessions, nous les renvoyons à ce passage de la formule de Concorde: « Symbola non obtinent auctoritatem judicis: hæc enim dignitas solis sacris litteris debetur: sed duntaxat pro religione nostra testimonium dicunt eamque explicant ac ostendunt, quomodo *singulis temporibus* Sacræ litteræ in articulis controversis in Ecclesia Dei a doctoribus *qui tum vixerunt* intellectæ et explicatæ fuerint. »

Le néo-catholicisme, terminerons-nous, devait se confondre avec le protestantisme. S'il ne l'a pas fait, c'est à défaut de connaissance de cause, c'est parce que, n'ayant en vue que la fraction orthodoxe, il n'a vu dans notre religion qu'un corps mourant, ne se soutenant que par les frêles appuis des dogmes et du surnaturel. Il ignorait que le protestantisme c'est le progrès, qu'il ne s'effraie pas des recherches de la science, qu'au contraire il les salue avec joie en y reconnaissant les résultats dus à son influence vivifiante, qu'à travers toutes les modifications d'organisation extérieure il conservera toujours son principe de la liberté individuelle et son grand précepte de l'amour de Dieu et du prochain. Non, le protestantisme, loin de renier l'œuvre des réformateurs du seizième siècle, les regarde comme sa base et son indestructible fondement: il s'inspire de l'esprit de ces grands hommes, il marche dans leurs traces parfois sanglantes, et animé de la même foi inébranlable dans l'avenir de sa cause, il ne doute de rien si ce n'est de la puissance de l'erreur, il ne condamne personne si ce n'est les hypocrites, il ne craint rien si ce n'est les

faux courages et ceux qui s'abritent de son nom et ne font point les œuvres qu'il enseigne. Il fera, car il a une longue carrière ouverte devant lui, ce que les Luther, les Calvin et les Zwingli n'ont pas pu achever, empêchés par l'esprit trop étroit de leur siècle, par l'attachement trop enraciné aux traditions, par la puissance de Rome et la nécessité de l'accommodation sans cesse présente à leurs yeux clairvoyants. Aujourd'hui que les foudres de Rome ont perdu leur pouvoir, que le souffle du siècle est éminemment libéral, aujourd'hui rester stationnaire serait une faute impardonnable, une erreur dont les conséquences dépasseraient nos prévisions : cela n'est du reste pas possible, ce serait reculer, et le Christ lui-même a jeté, il y a dix-huit siècles, ce cri aux générations futures : Cherchez et vous trouverez.

THÈSES

I.

Le Christ des synoptiques parle au cœur, celui de Jean à l'intelligence. Le christianisme étant essentiellement une affaire de cœur, la figure du Christ telle que nous la retracent les trois premiers évangiles est plutôt la vraie, et réunira toujours les plus nombreuses sympathies.

II.

La théorie de l'inspiration plénière étant admise, on n'a pas le droit de rejeter les miracles de l'Ancien Testament et d'admettre ceux du Nouveau seulement.

III.

Si la divinité de l'Évangile ou du Christ consistait dans les miracles, elle dépendrait de la tradition humaine et de la plus ou moins grande exactitude des rapports historiques.

IV.

Vouloir à tout prix concilier les enseignements contenus dans les différents écrits du Nouveau Testament c'est non-seulement détruire toute individualité de leurs auteurs, mais encore aller contre leur intention formelle.

V.

La plupart des essais qu'on a faits pour maintenir

contre la critique prétendue négative l'authenticité de tous les livres du Nouveau Testament, trahissent un vif désir de confirmer les opinions traditionnelles, et ne paraissent guère inspirées par l'esprit de vérité.

VI.

Une religion qui craint les progrès de la science n'a pas d'avenir.

Vu par le président de la soutenance.
Strasbourg, le 7 mai 1867.
C. SCHMIDT.

Permis d'imprimer.
Strasbourg, le 9 mai 1867.
Le Recteur, A. CHÉRUEL.